

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

SOMMAIRE

Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7

RAPPORT DE MISSION DE COMPILEATION

À la direction de
SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT au 31 décembre 2025, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des états financiers compilés et d'autres informations explicatives (les « états financiers »).

La responsabilité des états financiers ci-joints, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des états financiers.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers, nous avons préparé plusieurs écritures de régularisation.

SCF Conseils Montérégie Inc.

SCF Conseils Montérégie Inc.¹

¹ Par Annie Rajotte, CPA

Saint-Hyacinthe
Le 29 janvier 2026

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Produits		
Financement syndical	32 192 \$	32 190 \$
Intérêts et autres produits	<u>1 798</u>	<u>2 161</u>
	<u>33 990</u>	<u>34 351</u>
Charges		
Services techniques de l'UPA	4 069	4 849
Papeterie, fournitures et timbres	1 094	49
Conseil d'administration et exécutif	7 671	9 261
Assemblée générale annuelle du syndicat	2 300	2 938
Assemblée générale et congrès régionaux	982	1 110
Projets collectifs	261	259
Représentation	4 172	4 038
Communications et promotion	2 032	2 284
Consultation d'automne	1 450	1 888
Développement régional et concertation	220	-
Salaires et charges sociales	1 652	2 521
Honoraires professionnels	1 425	1 425
Assurances	44	44
Immatriculation de l'entreprise	40	39
Intérêts et frais bancaires	<u>100</u>	<u>74</u>
	<u>27 512</u>	<u>30 779</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>6 478</u></u> \$	<u><u>3 572</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	63 356 \$	59 784 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>6 478</u>	<u>3 572</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>69 834</u></u> \$	<u><u>63 356</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Actif		
À court terme		
Encaisse	21 741 \$	15 071 \$
Créances (note 3)	2 899	3 154
Frais payés d'avance	<u>325</u>	<u>-</u>
	24 965	18 225
Placements (note 4)	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	<u><u>74 965</u></u> \$	<u><u>68 225</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 5)	5 131 \$	4 869 \$
Actif net		
Actif net	<u>69 834</u>	<u>63 356</u>
	<u><u>74 965</u></u> \$	<u><u>68 225</u></u> \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 - Statut et nature des activités

L'organisme a été constitué le 29 août 1981 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et est exempté des impôts sur les excédents. L'objectif du syndicat est de défendre les intérêts professionnels, économiques et moraux des producteurs et productrices agricoles de son territoire.

2 - Méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- Créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- Frais payés d'avance;
- Les placements sont comptabilisés au coût;
- Créiteurs et frais courus;
- Revenus d'intérêts comptabilisés selon la comptabilité de caisse;
- Revenus de financement syndical comptabilisés lorsque le revenu est gagné;
- Les produits sont constatés lorsqu'il existe un accord, que les biens et les services sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

3 - Créances

	2025	2024
Créances	2 669 \$	2 866 \$
Intérêts courus à recevoir	<u>230</u>	<u>288</u>
	<u><u>2 899</u></u> \$	<u><u>3 154</u></u> \$

4 - Placements

	2025	2024
Certificat de reconnaissances des dettes, au taux de 2,75 %, échéant le 31 octobre 2026	<u><u>50 000</u></u> \$	<u><u>50 000</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

5 - Crédoeurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	1 756 \$	1 473 \$
Charges sociales	311	378
Taxe sur les produits et services	1 020	1 007
Taxe de vente du Québec	<u>2 044</u>	<u>2 011</u>
	<u><u>5 131</u></u> \$	<u><u>4 869</u></u> \$